

Le P'tit

n°80 - Avril 2005



8e année

site : <http://usan.ffspeleo.fr> Le mensuel d'information de l'USAN mél : usan@ffspeleo.fr

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

SOMMAIRE

États généraux de la spéléologie, Christophe PREVOT ..	1
Rameaux et canyon, Boris SARGOS	2
Les stages secours, Christophe PREVOT	2
Rencontres régionales, Jean-Paul COUROUVE	3
Carnet rose : et un de plus !	3
Soutenance de thèse	3
Au sauvetage de mines vouées à la destruction	3
Fermeture du mur et de la piscine	4
AG 2005 de la LISPEL, Daniel PREVOT	4
Gestion des associations : vérification des comptes, Daniel PREVOT	5
Coordonnées téléphoniques des responsables	5
Activités régulières	5
Programme et prévisions	6

États généraux de la spéléologie

par Christophe PREVOT

Fin février vous avez découvert une grosse enveloppe expédiée par la fédération qui vous présente les États généraux de la spéléologie. Ces États généraux se tiendront les 12 et 13 novembre prochains à Méjannes-le-Clap dans le Gard et auront pour thème « *La spéléologie et vous* ». L'objectif est de faire en sorte de rapprocher la Fédération de ce que tout le monde appelle communément « la base ». Pour pouvoir réussir ce pari ambitieux la Fédération a fait le choix de

s'adresser directement à tous les spéléos en leur proposant de répondre à des questionnaires mais aussi en laissant libre des espaces de réponse où chacun pourra donner son sentiment pour aider à enrichir et à grandir notre Fédération. Certes les 3 questionnaires se composent de 12 pages et nécessitent de prendre du temps pour répondre mais il est important que chacun d'entre nous participe à cet élan. C'est en se prenant en charge et en acceptant de faire cet effort de participation que cette opération prendra tout son sens. L'avis de chacun est important, les océans ne sont jamais qu'une somme de gouttes d'eau : enlevez-en une, il ne se passe rien, mais enlevez-les toutes et c'est la fin. **Plutôt que de tout jeter à la poubelle, complétez et renvoyez vos questionnaires !** Et si vous ne disposez plus des papiers mais que vous souhaitez corriger cette erreur, n'hésitez pas à demander de nouveaux questionnaires au Secrétaire du club, ou rendez-vous sur le site Internet des États généraux pour les compléter en ligne. Vous pourrez aussi donner votre avis sur la spéléo et la fédération en participant à des forums de discussion sur Internet pour que la Fédération de demain soit celle que vous voulez et non celle que d'autres auront pensé pour vous !

<http://etats.generaux.ffspeleo.fr>

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances sous le numéro 147102.

Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection Académique de Meurthe-et-Moselle.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

Directeur de publication &
Responsable de rédaction :
Christophe PREVOT

Imprimeur : USAN - NANCY
ISSN 1292-5950
Dépôt légal n°1303 / Avril 2005

Rameaux et canyon

par Boris SARGOS

Ce dernier week-end de l'hiver était en fait un véritable week-end d'été. En particulier dans le Jura, où nous avons pu descendre nos premiers canyons de l'année.

Samedi, les conditions étaient réunies pour descendre *Pissevieille* : encore de la neige et de la glace (nombreuses stalactites) tout le long du canyon, un grand soleil estival et surtout un bon débit dû à la fonte des neiges. Un débit peut-être trop fort d'ailleurs, puisqu'il nous a empêché d'équiper la grande cascade (50 m) de la descente : le relais était bien trop arrosé et il était impossible de tenir plus de cinq minutes.

Cette journée nous ayant bien fatigué (eh, c'est la reprise), on a choisi de se «reposer» le lendemain et de faire un petit canyon : le *bief de*

la Goulette. À notre grande déception, celui-ci coulait peu. Mais l'éclairage printanier et la vue exceptionnelle sur la vallée de Bienne ainsi que son bassin nous ont permis de passer un très bon moment, avec une rencontre inattendue : celle du maire de la commune dans le canyon avec sa machette, qui taillait un chemin sur les berges du ruisseau (c'est vous dire son encaissement !). Encore une belle journée.

Et voilà nos premiers canyons de l'année ! Quel beau week-end on a passé.

Et pour ceux qui en voudraient encore plus, voici 6 images pour vous régaler :

<http://photos.speleo.free.fr/category.php?cat=176&expand=1,92,176>

Les stages secours

par Christophe PREVOT

La 1ère Rencontre de Formation Secours s'est déroulé au mur du gymnase Provençal le 15 mars. Il y avait ce jour-là essentiellement des volontaires de l'USAN. Si de nombreux spéléos du club s'intéressent aux secours en milieu souterrain, il est bon de rappeler que le Spéléo Secours Français (SSF, commission fédérale) organise tous les 2 ans des stages d'Assistance aux victimes, d'Équipier, de Chef d'équipe et de Conseiller technique. Il se trouve que 2005 est l'année pour partir en stage ! Après il faudra attendre 2007... Voici ce qu'on trouve au calendrier :

- **Assistance aux victimes** : du 5 au 8 mai dans le Lot
- **Équipier / Chef d'équipe** : du 22 au 30 octobre à la Pierre St-Martin (Pyrénées Atlantiques)
- **CTDS (Conseiller Technique)** : du 22 au 30 octobre à la Pierre St-Martin (Pyrénées Atlantiques)

Ces formations sont prévues pour s'enchaîner et si quelqu'un du club est intéressé il faut envisager dès maintenant de suivre le cursus. En effet les prérequis pour chaque formation s'imbriquent les uns dans les autres et sont les suivants :

- Pour devenir Équipier les spéléologues

doivent être des **techniciens confirmés**. Le niveau requis est celui du **stage Perfectionnement technique** de l'École Française de Spéléologie.

- Le Chef d'équipe doit, à son arrivée au stage, être lui-même un **sauveteur confirmé**. Il devra donc avoir assimilé le contenu défini pour le **stage Équipier secours**, en particulier la connaissance des techniques de sauvetage.
- Le Conseiller Technique doit, à son arrivée au stage, **avoir assimilé le contenu défini pour le stage Chef d'équipe**. Il doit bien connaître les cavités et les spéléologues de son département.
- Quant au stage d'Assistance aux victimes, il s'adresse aux spéléos qui veulent intégrer les équipes d'assistance à la victime. Il permet à chacun d'acquérir en 4 jours des compétences minimales quant aux premiers soins à apporter à une victime sous terre et d'apprendre à établir un « point chaud » où la victime pourra attendre les secours.

Pour plus d'informations consultez les pages Formations du site du SSF :

http://ssf.ffspeleo.fr/pages_sauv/formations/formations.htm

Rencontres régionales

par Jean-Paul COUROUVE

Dans les semaines qui viennent 2 rencontres sont proposées aux spéléos lorrains :

les 28 et 29 mai :

Exercice secours inter-régional (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) dans la grotte d'Audun-le-Tiche (57) avec la participation du Président du Spéléo Secours Français.

les 11 et 12 juin :

Rencontre des cadres lorrains de l'École Française de Spéléo et de tous ceux qui sont intéressés par la pédagogie et la technique au Spéléodrome de Nancy (54). Cette rencontre a pour objectif :

- **pratique** : rééquiper le spéléodrome (puits de Clairlieu et puits Saint Julien) en broches inox pour remplacer les équipements en place

bouffés lentement par la rouille.

- **ésotérique** : échanger sur l'état et les pratiques de l'enseignement spéléo dans les départements lorrains et leurs clubs, premier point pour tenter dans le futur, de dessiner une politique pour la commission Enseignement de la Ligue Spéléologique Lorraine.

On a besoin de toutes les bonnes volontés d'autant qu'elles sont de plus en plus rares !

Pour de plus amples renseignements, il suffit de faire signe à **Jean-Paul COUROUVE** (jean-paul.courouve@wanadoo.fr ou 03.87.60.91.90) qui enverra toutes les infos complémentaires.

Jean Paul COUROUVE,
commission Enseignement Lorraine (EFS-L),
commission Secours Moselle (SSF-57)

Carnet rose : et un de plus !

Jean-Luc METZGER, usanien n°27, et **Maude OYE MBEGA**, usaniennne n°301, sont heureux de vous annoncer la venue d'**Eliott**. Né le 5 décembre à la maternité régionale, il pesait

3,150 kg pour une taille de 49 cm.

La maman et le papa sont les plus heureux des parents du monde ;-)

Soutenance de thèse

Jean-Luc METZGER soutiendra sa thèse d'état intitulée « *Contribution à l'élaboration d'un modèle de raisonnement à partir de cas pour l'aide à l'interprétation d'organisations spatiales agricoles* » le vendredi 1er avril 2005 à 14 h en salles B011-B013 au LORIA (Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses

Applications), situé sur le campus Scientifique à Vandoeuvre-lès-Nancy.

Vous êtes cordialement invité(e)s à la soutenance ainsi qu'au pot qui aura lieu le jour même à partir de 17 h 30 dans le Hall B.

Au sauvetage de mines vouées à la destruction

Les mines de **Gardette** sont menacées de destruction par foudroyage. La commission nationale Environnement de la FFS prend la chose très au sérieux et signale que : « *Un courrier officiel de la FFS sera envoyé au Maire de Bourg d'Oisans. Nous ferons également part aux deux ministères concernés (industrie et environnement), de notre opposition à ce type de démarche.*

Une implication forte de la communauté spéléos, montrera notre attachement à la préservation du milieu souterrain qu'il soit naturel ou artificiel, et invitera la DRIRE à plus de prudence à

l'avenir... »

Dans le même temps, en accord avec le bureau de la Fédération, l'ensemble des membres de la communauté spéléo est appelé à signer une pétition contre le foudroyage de ces mines. En effet, les mines concernées constituent un ensemble remarquable et la communauté spéléos ne peut être indifférente à leur disparition, pour de basses raisons sécuritaires (c'est en tout cas ce qu'évoque la DRIRE). Pour plus d'informations et signer la pétition :

<http://www.lagardette.com>

Fermeture du mur et de la piscine

Le mur du gymnase Provençal ne nous sera pas accessible mardi 29 mars en raison d'une compétition d'escalade pour les scolaires devant se dérouler mercredi 30 mars. L'information officielle ne nous a été transmise par le service des sports de la ville, que mercredi 23 mars par téléphone... Informé officieusement de la programmation de cette compétition mardi 15 mars par **Ali** (le gardien du gymnase), et par **Luc Écrément** (un escaladeur chargé de préparer ledit mur), nous avons procédé au démontage de nos installations spéléos mardi 22 mars afin d'éviter que des incompetents ne s'en chargent. La réinstallation se fera mardi 5 avril.

Rappelons qu'en raison des congés scolaires de printemps, le mur ne sera pas non plus accessible les mardis 19 et 26 avril.

En raison des championnats de France de natation qui doivent y être organisés prochainement, la piscine de Gentilly sera fermée au public les jeudis 7 et 14 avril. En raison des congés scolaires de printemps, elle sera également fermée les jeudis 21 et 28 avril. D'autre part, jeudi 5 mai est un jour férié (jour de l'Ascension) donc de fermeture des piscines pour les associations. Enfin, jeudi 12 mai a lieu pour de nombreux Usaniens le départ pour le congrès spéléo et l'AG fédérale qui se dérouleront à Narbonne les 13, 14, 15 et 16 mai prochains. Notre séance de piscine du jeudi n'aura donc pas lieu.

En résumé, notre dernière séance de piscine du premier trimestre aura lieu jeudi 31 mars et notre première séance du deuxième trimestre aura lieu jeudi 19 mai.

AG 2005 de la LISPEL

par Daniel PREVOT

Samedi 26 février à 15 heures eut lieu dans l'amphithéâtre de la Maison Régionale des Sports à Tomblaine (siège du CROS-L et de nombreuses ligues, dont la LISPEL) l'Assemblée Générale annuelle ordinaire non électorale de notre Ligue.

Les débats se sont déroulés devant un parterre de 25 spéléos issus des 4 départements. Il y avait 27 électeurs dont 8 par procuration, le quorum était donc bien atteint. Nous les avons soulignés dans la liste ci-après des 33 présents et représentés à l'AG (les procurations y sont signalées par un astérisque) : C. Bastien, B. Le Guerc'h, L. Osvald (du CLRS, 54), F. Boyette (de l'ASDUN, 54), J.P. Fizaine, B. Losson* (de la SS-USBL, 54), J.P. Keller* (du GSL, 54), N. Antoine, P. Cuxac, C. Houlné, Me. Martin, ML. Martin, J.L. Metzger, C. Prevot, D. Prevot, N. Prevot, P. Revol, (de l'USAN, 54), R. Cabanski, Ne. Wourms, Nt. Wourms, S. Wourms (du SCL, 54), J.P. Beaudouin, C. Herbillon (du CSPLF, 55), P. Buzzi, J.P. Courouve, D. Jacquemot, A. Negro* (du SCM, 57), R. Aubertin* (de Falaise, 57), A. Benmeliani* (du GSLG, 57), D. Arnu* (du GSF, 57), F1 Menichetti*, F2 Menichetti* (du SCO, 57), A. Weber (de la SESAM, 88), M. Pernel* (du GSHV, 88).

Le Président s'est contenté de deux mots de bienvenue en guise de rapport moral. Après avoir remercié C. Prevot pour son excellent travail, il

n'a pu répondre aux questions relatives au bilan financier et à la gestion des comptes ; le trésorier était absent pour des raisons professionnelles (c'était le 60e anniversaire de la MJC qui l'emploie). En ce qui concerne les quitus, ont obtenu :

- le Rapport moral : 23 Pour et 4 Abstention
- le Rapport financier : 13 Pour, 14 Abstention.

Fort heureusement, les rapports des divers directeurs de commissions vinrent démontrer le dynamisme de notre région et furent très appréciés.

Les nouveaux statuts de la Ligue (mise en conformité avec les statuts fédéraux) furent adoptés à l'unanimité, et quelques projets pour 2005 furent décidés (cf. le compte-rendu de cette AG à paraître dans le prochain LISPEL-Info).

Grâce à P. Revol, un apéritif convivial a clos l'assemblée et fut suivi par un joyeux couscous auquel participèrent 23 convives : N. Antoine, P. Cuxac, C. et P. Houlné, Me. Martin, J. L. Metzger, M. Oye-Mbega, L. Piffaut, C., D., E., M., N. et V. Prevot, P. Revol, C. Wirtz (de l'USAN, 54), C. Bastien, B. Le Guerc'h (du CLRS, 54), P. Buzzi, J.P. Courouve, D. Jacquemot (du SCM, 57), A. et M.H. Weber (de la SESAM, 88).

Gestion des associations : vérification des comptes

par Daniel PREVOT

Sensibilisé lors de l'AG de ATLAS (cf. *Le P'tit Usania* n°79 de mars 2005) et par une discussion sur la liste de discussion électronique Speleos-fr relative à la vérification des comptes des associations, j'ai effectué une recherche de textes officiels.

Selon M. **Jean JOHO** de Colmar, trésorier du CDOS-68 depuis 25 ans et auteur du *Guide des Associations*, que j'ai contacté par téléphone (03.89.23.56.22), les comptes des associations satisfaisant à 2 des 3 critères suivants :

- être employeur de 50 salariés ou plus,
- avoir un bilan financier annuel supérieur ou égal à 1,5 millions d'euros,
- avoir un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 3 millions d'euros,

et des associations recevant des subventions publiques d'un montant supérieur ou égal à 150 000 euros, doivent obligatoirement être vérifiés par un Commissaire aux Comptes (c'est une personne agréée, donc payée pour ce travail).

Si on évalue à 2 500 euros la charge mensuelle (ou 30 000 euros de charge annuelle) d'un salarié sur subventions publiques (pour un salaire mensuel de l'ordre de 1 250 euros, soit 8 200 F), on voit qu'on arrive très rapidement à la clause des 150 000 euros : il suffit d'avoir 5 salariés dans ce cas. Aussi de nombreuses associations entrent dans ce cadre (par exemple les MJC, certains centres de vacances, les Fédérations en général, la FFS en particulier...).

En ce qui concerne les autres associations,

le législateur est muet. La loi laisse à l'appréciation de chacune le fait d'inscrire ou non dans ses statuts ou son règlement intérieur la nomination de personnes, appelées Vérificateurs aux Comptes (ce sont des bénévoles), chargées de contrôler les comptes et de rapporter leur travail devant l'Assemblée Générale. Les associations autres que celles visées ci-dessus, n'ont donc qu'une obligation morale vis-à-vis de leurs membres de prévoir cette désignation. Naturellement, il semble logique que soient nommées à ces postes, des personnes autres que celles du Conseil d'Administration, mais il n'y a aucune obligation légale, puisqu'elles ne sont pas prévues par la loi... La FFS, comme les autres fédérations, exige que les comptes de ses organes déconcentrés (CSR et CDS) soient vérifiés chaque année par des personnes désignées par les AG. Il y a alors obligation fédérale pour ces organismes de prévoir la nomination chaque année de vérificateurs aux comptes, mais non obligation légale (à moins d'entrer dans le cadre dont j'ai parlé avant). Les clubs, quant à eux, sont à priori libres de décider d'en avoir ou non.

C'est la raison pour laquelle ATLAS, par exemple, n'a pas prévu de Vérificateurs aux Comptes ni dans ses statuts ni dans son RI et que les dits comptes sont attestés uniquement par le Trésorier et le Président ; c'est légal, mais non moral et surtout dangereux. J'ai connu dans un passé récent, une association dans laquelle le trésorier en poste (une personne de confiance...) confondait allègrement son porte-monnaie avec la caisse associative...

Coordonnées téléphoniques des responsables

Président : Daniel PREVOT	03.83.---.---	E.P.I. : Éric CHOPPIN	06.73.---.---
Vice-Président : <i>vacant</i>		Escalade : Sabine VEJUX	03.83.---.---
Trésorier : Patrick CARIGI	03.83.---.---	Festivités : Marie MARTIN	03.83.---.---
Secrétaire : Christophe PREVOT	03.83.---.---	Gymnase : Sabine VEJUX	03.83.---.---
Secrétaire adj. : Bertrand MAUJEAN	03.83.---.---	Matériels : Martial MARTIN	03.83.---.---
Act. éducatives : Éliane PREVOT	03.83.---.---	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND	
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	03.83.---.---	Piscine : Daniel PREVOT	03.83.---.---
Canyon : Boris SARGOS	03.83.---.---	Plongée : Martial MARTIN	03.83.---.---
Documentation : Pierre REVOL	03.83.---.---	Site Internet : Bertrand MAUJEAN	03.83.---.---

Activités régulières

Mur d'escalade : Chaque mardi de 20 h à 22 h au gymnase Provençal (quai René II à NANCY). Il est impératif d'avoir une paire de chaussures propres à l'intérieur du gymnase !

Piscine : Chaque jeudi de 21 h à 22 h à la piscine olympique de GENTILLY (avenue Raymond Pinchard à NANCY). Se présenter 15 minutes avant l'ouverture.

Programme établi lors de la réunion du vendredi 25 mars

V25/03-L28/03 **Plongée et Spéléo** : interclub avec SCM dans Doubs / Resp. : *M.MARTIN*

le Me 30/03 **Encadrement** : SAFE au spéléodrome / Guide : *Patrick CARIGI*

V01/04-D03/04 **Canyon** : dans le Jura / Responsable : *Boris SARGOS*

le S 02/04 **Travaux** : topo au spéléodrome ; RdV à 14 h sur place / Resp. : *P.CUXAC*

le L 04/04 **Réunion** : commission EPI au local à 20 h / Responsable : *Éric CHOPPIN*

V08/04-D10/04 **Canyon** : dans l'Ain / Responsable : *Boris SARGOS*

le D 10/04 **Encadrement** : groupe au spéléodrome / Guides : *B. MAUJEAN, F. NUS* et *N. PREVOT*

le D 10/04 **Travaux** : désobstruction aux 7 Salles en interclubs avec le CLRS (RdV : 9 h sur place)

V15/04-D17/04 **Spéléo** : dans le Doubs / Responsable : *Pascal CUXAC*

V15/04-S30/04 **Canyon** : camp en Corse - **COMPLET** / Responsable : *Boris SARGOS*

Ma19/04-J21/04 **Encadrement** : camp SAFE dans la Meuse à la MLS / Guides : *Sullivan CLAUDE, Pascal CUXAC, Marie MARTIN* et *Pascal ODINOT*

D24/04 - S30/04 **Plongée et Spéléo** : en Ardèche / Responsable : *Martial MARTIN*

le Ma 26/04 **Encadrement** : groupe APP-54 à P-la-T / Guide : *Marie MARTIN*

le Me 27/04 **Encadrement** : groupe de Blainville-sur-l'eau à P-la-T / Guide : en recherche...

le J 28/04 **Encadrement** : groupe APP-54 à P-la-T / Guide : *Marie MARTIN*



Prochaine réunion : vendredi 29 avril au local dès 20 h



En prévisions

le Me 04/05 **Encadrement** : collège Commercy à P-la-T / Guides : *Marie MARTIN* et *C. PREVOT*

M04/05-D08/05 **Réunion** : rassemblement Canyon dans les Hautes Alpes / Contact : *Boris SARGOS*

le S 07/05 **Encadrement** : école de Vandoeuvre à P-la-T / Responsable : *C. PREVOT*

S14/05-L16/05 **Réunion** : Assemblée Générale fédérale et 26e Congrès National de Spéléologie à Narbonne (Aude). Pour tous les détails voir : <http://congres.ffspeleo.fr>

S14/05-L16/05 **Canyon** : préparation stage Vercors / Responsable : *Boris SARGOS*

V20/05-D22/05 **Canyon** : initiation dans l'Ain - **COMPLET** / Resp. : *Boris SARGOS*

V10/06-D12/06 **Canyon** : initiation dans l'Ain - **COMPLET** / Resp. : *Boris SARGOS*

le S 18/06 **Secours** : Exercice secours départemental avec la Préfecture et les pompiers

D19/06-S25/06 **Canyon** : stage Perfectionnement dans le Vercors agréé EFC / Co-organisateur : *Boris SARGOS*

S25/06-D26/06 **Réunion et spéléo** : 154e Séminaire Lorrain de Spéléologie dans le Doubs : spéléo et/ou désobstruction à volonté !

V15/07-S23/07 **Canyon** : camp en Italie / Responsable : *Boris SARGOS*

S03/09-S10/09 **Manifestation** : opération « Faîtes du Sport » au centre commercial St Sébastien